

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE

UN LIBRARY

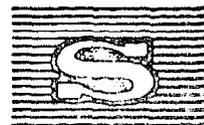
MAR 6 1979

UN/SA COLLECTION



Distr.  
GENERALE

S/13132  
2 mars 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS



LETTRE DATEE DU 2 MARS 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR  
LE PRESIDENT PAR INTERIM DU COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU  
PEUPLE PALESTINIEN

J'ai l'honneur de vous faire part de la préoccupation qu'inspirent au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien les mesures systématiques et toujours plus répressives que prennent les autorités israéliennes à l'égard des Palestiniens dans les territoires illégalement occupés par Israël en 1967, ainsi que la poursuite par ce pays d'une politique visant manifestement à établir sa domination permanente sur ces territoires.

Dans une lettre que je vous ai adressée le 22 août 1978, j'attirais votre attention sur de semblables agissements, à savoir sur des cas de mauvais traitements et de tortures infligés par les autorités israéliennes à des prisonniers palestiniens. Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés n'a pas cessé de recevoir des témoignages de Palestiniens, corroborés par leurs avocats israéliens, attestant que les Palestiniens étaient systématiquement soumis par les autorités israéliennes à des tortures et à de mauvais traitements. Ce Comité a également mentionné dans ses rapports un nombre important de cas précis de violations des droits de l'homme dans les territoires occupés. Après avoir examiné ces rapports, l'Assemblée générale a condamné à maintes reprises les politiques et pratiques israéliennes.

Des articles récemment parus dans la presse confirment, sur la base de documents officiels du Département d'Etat des Etats-Unis, que de tels cas de tortures et de traitements inhumains se produisent effectivement dans les territoires occupés. Ces informations infirment manifestement les dires du Gouvernement israélien qui prétend que de telles pratiques ne sont que des incidents isolés. Il semble que depuis octobre 1978, il y ait eu escalade dans la répression systématique, dirigée en particulier contre les Palestiniens qui ont manifesté leur appui à l'Organisation de libération de la Palestine, qui a été reconnue comme le représentant du peuple palestinien par l'Organisation des Nations Unies. On trouve des exemples de la vaste campagne de répression lancée par les autorités israéliennes contre le peuple palestinien dans quantité d'informations parues dans la presse ainsi que dans d'autres documents, dont certains sont énumérés à l'annexe I de la présente lettre. Ceux-ci sont d'autre part à la disposition des membres du Conseil de sécurité sous la cote A/AC.183/CRP.2.

Non seulement le Gouvernement israélien continue, en même temps qu'il mène cette campagne de répression, à établir de nouvelles colonies dans les territoires illégalement occupés par Israël, mais encore il n'a pas hésité à confisquer de vastes étendues de terres appartenant aux Arabes et il a pris des mesures pour contrôler toutes les ressources en eau dans ces territoires.

Les trois cartes, dont deux sont fondées sur des sources palestiniennes, et les autres documents joints en annexe à la présente lettre, témoignent amplement des desseins d'Israël qui entend établir en permanence sa domination sur ces territoires et dénier ainsi ses droits inaliénables au peuple palestinien. Ces agissements, ainsi que cela a été souligné à plusieurs reprises, portent atteinte à la Convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, constituent un refus des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et font peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales.

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, profondément préoccupé par l'évolution de la situation et les conséquences qu'elle pourrait avoir, m'a autorisé à vous prier de bien vouloir prendre ces éléments en considération lorsque le Conseil de sécurité se réunira prochainement sur la demande de la Jordanie pour examiner l'érosion à laquelle est soumise Jérusalem et la politique et les méthodes que persiste à pratiquer Israël dans les territoires palestiniens occupés et d'autres territoires arabes.

Je vous saurai gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et ses annexes comme document du Conseil de sécurité.

Le Président par intérim du Comité pour  
l'exercice des droits inaliénables  
du peuple palestinien,

(Signé) Raoul HOA KOURI

Annexe I

LISTE DES DOCUMENTS MENTIONNES DANS LA LETTRE  
DATEE DU 2 MARS 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE PRESIDENT PAR INTERIM  
DU COMITE

<u>No</u>	<u>Date</u>	<u>Source</u>	<u>Objet</u>
A.	<u>Plans israéliens en ce qui concerne la rive occidentale</u>		
1.	24 novembre 1978	Ha'aretz	Conclusions du rapport provisoire sur le plan envisageant l'autonomie
2.	12 février 1979	JTA News Bulletin	Colère dans les milieux gouvernementaux à la suite de fuites émanant du dossier concernant l'autonomie
3.	14 février 1979	New York Post	Le point de vue particulier du général Sharon à propos de Camp David II
B.	<u>Colonies israéliennes sur la rive occidentale</u>		
4.	28 septembre 1978	Washington Post	Carter conteste l'interprétation Begin des colonies
5.	Septembre 1978	Middle East International	Les colonies israéliennes et les droits des Palestiniens
6.	Octobre 1978	"	"

<u>No</u>	<u>Date</u>	<u>Source</u>	<u>Objet</u>
7.	26 octobre 1978	Washington Post	Begin annonce que les établissements israéliens sur la rive occidentale et dans le Golan seront étendus
8.	10 janvier 1979	Jerusalem Post	L'emplacement de la colonie de Naplouse serait prochainement décidé
9.	15 janvier 1979	"	Les avant-postes de Nahal dans la vallée du Jourdain, bande de Gaza
10.	16 janvier 1979	New York Times	Israël sur le point d'installer de nouvelles colonies
11.	18 janvier 1979	Jerusalem Post	La Commission des finances inscrit au budget 741 millions de livres israéliennes pour installer des colonies dans certaines zones
12.	26 janvier 1979	Service de presse officielle de l'Etat d'Israël	Extraits de la presse hébreue
13.	29 janvier 1979	Jerusalem Post	Begin : les Juifs ont eux aussi des droits en Judée-Samarie
14.	8 février 1979	New York Times	Israël approuve l'établissement d'une colonie de Juifs des Etats-Unis
15.	27 février 1979	JTA News Bulletin	L'Organisation internationale des femmes sionistes alloue 850 millions de livres israéliennes pour l'installation des colonies

No      Date      Source      Objet  
C. Appropriation par Israël de terres situées sur la rive occidentale

16.	25 octobre 1978	Jerusalem Post	Des paysans de la rive occidentale écrivent à Carter et à Sadate à propos des "appropriations" de terres par Israël
17.	13 décembre 1978	"	Des militaires font main basse sur des terrains près de Beit Sahur
18.	15 décembre 1978	Jerusalem Post	Mainmise sur 200 dunams de terre sur la rive occidentale
19.	18 décembre 1978	"	Des propriétaires expropriés à Anata sont déboutés
20.	20 décembre 1978	"	200 dunams de terre restitués à Beit Sahur
21.	27 décembre 1978	"	Zipori : les sites devant accueillir des colonies sont en voie d'aménagement
22.	17 janvier 1979	"	Des résidents de la rive occidentale portent plainte pour violation par les colons de Neve Tzuf des limites fixées par les tribunaux
23.	19 janvier 1979	"	Le MRP propose une solution de rechange pour le plan envisageant l'autonomie de la rive occidentale
24.	22 janvier 1979	"	Les tribunaux sanctionnent des appropriations de terrains à Anata

<u>No</u>	<u>Date</u>	<u>Source</u>	<u>Objet</u>
D. <u>Violations par Israël des droits de l'homme des Palestiniens</u>			
25.	7 février 1979	Washington Post	Des journalistes des Etats-Unis rapportent que des Palestiniens ont fait l'objet de mauvais traitements de la part des Israéliens
26.	"	"	Des Palestiniens affirment avoir été soumis à la torture par les Israéliens
27.	9 février 1979	New York Times	Un ancien fonctionnaire du Gouvernement des Etats-Unis renouvelle des accusations contre Israël
28.	10 février 1979	New York Times	Les Israéliens mis en accusation par les Palestiniens des Etats-Unis
29.	12 février 1979	Washington Post	Les droits israéliens du point de vue d'Israël : un exposé précis, mais non sans faille
30.	21 février 1979	Communiqué de presse des Nations Unies	La Commission des droits de l'homme condamne les pratiques israéliennes dans les territoires occupés et demande instamment aux Etats et aux organisations de prêter leur appui à l'OLP
E. <u>Détention de Palestiniens par Israël</u>			
31.	27 novembre 1978	New York Times	Violent débat à la suite de l'arrestation de 15 personnes sur la rive occidentale
32.	29 novembre 1978	F. Langer	Rapport

<u>No</u>	<u>Date</u>	<u>Source</u>	<u>Objet</u>
33.	29 novembre 1978	F. Langer	L'affaire de Mader Fayiz el Afouri, 27, Naplouse
34.	27 décembre 1978	"	Ayisha Odeh, la prison de Neve Tirza
35.	Décembre 1978	F. Langer/ Abd El-Asali	Bulletin des violations des droits de l'homme perpétrées par Israël
36.	1er décembre 1978	Campagne pour les droits de l'homme en Palestine	L'Université Bir Zeit s'élève contre les nouvelles mesures de répression israéliennes
37.	16 janvier 1979	Jerusalem Post	Les professeurs et étudiants de Bir Zeit empêchés de participer à une conférence de presse
38.	27 janvier 1979	New York Times	Six étudiants arabes emprisonnés en Israël

F. Déportation de Palestiniens par Israël

39.	Janvier 1979	Palestine Bulletin des droits de l'homme	Déportation par Israël de Palestiniens de la rive occidentale et de la bande de Gaza, 1967-1978
40.	19 janvier 1979	Jerusalem Post	Ordre de déportation d'un meneur d'étudiants arabes
41.	"	"	Un étudiant arabe fait appel d'un ordre d'expulsion
42.	24 janvier 1979	New York Times	Avertissements adressés à des Israéliens arabes

G. Destruction de foyers palestiniens par Israël

43.	17 novembre 1978	Jerusalem Post	Des habitants de Deir Hanna font la grève pour protester contre la démolition d'une maison illégalement édifiée
-----	------------------	----------------	---

<u>No</u>	<u>Date</u>	<u>Source</u>	<u>Objet</u>
44.	5 décembre 1978	Jérusalem Post	Dans la rive occidentale, les forces armées israéliennes rasant deux maisons appartenant à des terroristes
45.	5 décembre 1978	F. Langer	Destruction de la maison d'Abd el Rahman Abd el Fat Ahmad Hammad
46.	12 décembre 1978	"	Destruction d'une maison, le 4 décembre 1978, à Kafr Quallil
47.	5 décembre 1978	New York Times	Israël fait abattre des maisons dans la rive occidentale
48.	7 décembre 1978	New York Times	Des Arabes de la rive occidentale protestent contre les démolitions
49.	31 janvier 1979	New York Times	Au nom de l'antiterrorisme Israël fait raser quatre maisons

Annexe II

TACTIQUE EMPLOYEE PAR ISRAEL POUR S'ASSURER LE CONTROLE  
DE LA RIVE OCCIDENTALE

(Note explicative des cartes 1 et 2, fondées sur des sources palestiniennes)

Depuis 1967, les Israéliens établissent systématiquement dans les territoires occupés durant la guerre de juin ce qui, en dépit de leurs précautions de langage, s'appelle des "colonies". Dans le présent exposé sont analysés les objectifs stratégiques et les incidences politiques de l'installation de ces colonies dans la rive occidentale, d'abord par le Gouvernement travailliste israélien, de 1967 à 1977, et, depuis cette date, par le Gouvernement du Likoud.

I. Action du gouvernement travailliste, 1967-77

Le Gouvernement travailliste israélien s'est attaché à installer des colonies agricoles civiles dans toute la vallée du Jourdain et des agglomérations d'immeubles résidentiels tout autour de la ville arabe de Jérusalem qui compte 105 000 Palestiniens. Dans la vallée du Jourdain, les Israéliens ont installé une série de colonies qui délimitent, du nord au sud de la limite orientale de la rive occidentale, deux ceintures :

a) La première comprend actuellement 15 colonies agricoles situées dans les plaines du Jourdain et s'étendant du sud de la mer Morte à la limite qui sépare au nord la rive occidentale d'Israël.

b) La seconde, qui comprend actuellement neuf colonies industrielles et agricoles situées sur les contreforts de la vallée du Jourdain, part, au sud, de la route de Jérusalem à Jéricho, et rejoint la première à la limite qui sépare au nord la rive occidentale d'Israël. Une nouvelle route, dite du "Plan Allon" a été construite pour relier ces colonies à celles des plaines.

Ainsi pendant que le gouvernement travailliste était au pouvoir, l'Agence juive et l'Organisation sioniste ont élaboré plusieurs plans, dont un plan de 20 ans (1975-95) en vue de s'assurer le contrôle de la vallée du Jourdain, plans qui visaient expressément les objectifs suivants :

a) Etablir 8 000 Israéliens au moins dans la zone avant 1995, et

b) Exploiter ses ressources naturelles - terres, eau et conditions climatiques essentiellement - au profit des colonies israéliennes.

Ces plans en sont à un stade d'exécution avancé étant donné que les Israéliens contrôlent déjà une superficie estimée à 70 p. 100 des terres cultivables de la vallée du Jourdain et qu'ils ont mis en place une vaste infrastructure, notamment en creusant des puits cuvelés de grande profondeur, en développant les réseaux de canalisations d'eau d'irrigation, de lignes électriques et de câbles téléphoniques souterrains, pour desservir et relier les colonies qui constituent ces deux ceintures. Tout cela, outre les logements permanents, les usines de conditionnement de légumes, les serres chaudes et les systèmes d'irrigation par écoulement d'eau installés dans chacune de ces colonies.

Les objectifs stratégiques de ces deux ceintures sont évidents :

- a) Isoler physiquement les zones peuplées de la rive occidentale de la Jordanie orientale, et
- b) Encadrer de toutes parts, au nord, à l'ouest, au sud, et maintenant à l'est, la population palestinienne grâce aux deux ceintures de colonies.

Avec les forteresses d'immeubles résidentiels qui encerclent la population palestinienne de Jérusalem, on visait les objectifs stratégiques suivants :

- a) Empêcher la population palestinienne de Jérusalem de s'étendre territorialement, et
- b) Créer une psychologie de ghetto pour inciter les Palestiniens à partir et faciliter par conséquent la mainmise israélienne sur la ville.

Incidences politiques des colonies du gouvernement travailliste

Au cours de toutes les négociations de paix, le gouvernement travailliste s'est montré disposé à envisager de remettre à la Jordanie l'administration des zones peuplées du nord de la rive occidentale, en prévoyant un corridor passant par Jéricho, mais non à lui restituer les contreforts du Jourdain, la partie palestinienne de Jérusalem, l'ensemble des colonies de la zone de Beit Ummar sur la route d'Hébron, ni certaines zones des plaines de l'ouest de la rive occidentale, voisines de Tulkarm et de Qalqilya. Ces dernières devaient être définitivement incorporées à Israël.

II. Action du Gouvernement du Likoud, depuis son arrivée au pouvoir en mai 1977, pour s'assurer le contrôle de la rive occidentale

Le Gouvernement du Likoud n'a pas jugé que la politique de colonisation du gouvernement travailliste suffisait pour répondre aux objectifs idéologiques et stratégiques du parti Herut quant à la rive occidentale. Le premier ministre,

M. Begin, a tout simplement déclaré que la rive occidentale était un territoire libéré faisant partie du "grand Israël". Pour matérialiser ses dires, le Gouvernement du Likoud a entrepris d'établir une série de colonies, sous la forme d'une troisième ceinture, s'étendant le long des contreforts occidentaux de la partie nord de la rive occidentale.

#### Objectifs stratégiques de la troisième ceinture de colonies

- a) Déplacer les frontières israéliennes jusqu'au seuil des zones peuplées de Palestiniens, en vue de les empêcher de s'étendre à l'ouest.
- b) Diviser les zones peuplées du nord de la rive occidentale en deux zones plus petites : on faciliterait ainsi l'encerclement des Palestiniens en les entourant de toutes parts de ceintures de colonies.

Pour mener à bonne fin ce plan de contrôle de la région, trois routes latérales ont été prévues afin de relier le territoire proprement dit d'Israël aux trois ceintures de colonies. La première, dans la partie méridionale de la rive occidentale, est déjà ouverte et à moitié asphaltée jusqu'à la mer Morte; la deuxième, dite "route transsamaritaine", qui traversera la partie nord de la rive occidentale, est en cours de construction; la troisième, plus au nord, en est encore au stade de projet.

Le Gouvernement du Likoud a, le 18 janvier 1979, prévu des crédits d'un montant de quelque 40 millions de dollars, qui serviront principalement à étendre les colonies et à améliorer l'infrastructure en dotant la troisième de ces ceintures d'un réseau de lignes électriques, de canalisations d'eau, de lignes téléphoniques et d'un système d'évacuation des eaux usées.

#### Incidences politiques de la politique de colonisation du Gouvernement du Likoud

Le gouvernement s'efforce de découper en mille morceaux la rive occidentale de façon à rendre impossible tout compromis territorial, tout en renforçant l'encerclement par les Israéliens des 800 000 Palestiniens habitant à Jérusalem et dans la rive occidentale.

Conclusion : Compte tenu de ce qui précède, ainsi que des récentes appropriations de terres palestiniennes appartenant à des particuliers depuis octobre 1978, conclure que les desseins et les agissements actuels d'Israël en ce qui concerne la rive occidentale non seulement sont incompatibles avec la notion d'une paix complète mais également qu'ils contredisent les intentions affichées par ce pays au cours de ses actuelles négociations de paix avec l'Egypte, serait encore un euphémisme.

# ISRAELI SETTLEMENTS ON THE WEST BANK

